

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERRES SUR ARGET

DELIBERATION N° 2018-42

Nombre de Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 12
Absents : 3
Votants : 14
Procurations : 2

REÇU LE :

27 AVR. 2018

PREFECTURE FOIX

L'an deux mille dix-huit, le 12 AVRIL à 20 h 07, le Conseil Municipal de la Commune de SERRES SUR ARGET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Alain GARNIER, Maire de Serres sur Arget.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07/04/2018

Date d'affichage : 07/04/2018

Présents : Michel ANDOLFO, Annabel AUGUSTIN, Françoise BAUZOU, Eva BIETH, Kévin CARBONNE, Antoine DOMANEC, Alain GARNIER, Fanny KUHN, Paulette PORTET, Marie-Cécile RIVIERE, Thierry TORRES, Jacques VU VAN.

Absents excusés (1) : Didier MAURY

Absents avec Procuration (1) :

- Raphaël GENZ a donné procuration à Eva BIETH.
- Camille HAUMONT-BOUZONVILLE a donné procuration à Marie-Cécile RIVIERE

La séance est ouverte à 20 H07.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-7 du Code Général des collectivités territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil. **Madame Marie-Cécile RIVIERE est désignée pour remplir cette fonction.**

OBJET : Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 12 mars 2018

Monsieur le Maire expose :

Il rappelle l'Ordre du jour du Conseil Municipal du 12 mars 2018:

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 8 février 2018.
2. Tarification du marché.
3. Indemnité d'administration et de technicité aux agents.
4. Projet d'aménagement de la forêt par l'O.N.F.
5. Travaux d'exploitation de la forêt.
6. Coupe usagère.
7. Convention de remplacement avec le centre de gestion.
8. Subventions de la commune aux associations.
9. Demande de subventions.
10. Questions diverses.

Le point 3 a été retiré de l'ordre du jour.

Ainsi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 12 mars 2018.

A Serres sur Arget, le 12 avril 2018

Le Maire,

Alain GARNIER

REÇU LE :
27 AVR. 2018
PREFECTURE FOIX



Reçu en Préfecture le :

Délibération rendue exécutoire par publication et/ou notification à compter du